



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

ASSOCIATIONS - Demande de subvention - Budget 2022

Pour une demande de subvention 2022, il est impératif que l'association ait été créée avant le 1^{er} janvier 2021.

Identification de l'association

Les champs précédés d'un * sont obligatoires pour la prise en compte de votre demande de subvention

* **Nom**

Sigle

Objet

* **Numéro SIRET**

* **Date de publication de la création au Journal Officiel**

Activités principales réalisées

* **Adresse du siège social**

* **Code postal**

* **Commune**

* **Courriel**

Adresse de correspondance, si différente du siège

Code postal

Commune

Identification du représentant légal (personne ou autre personne désignée par les statuts)

* **Nom**

* **Fonction**

* **Prénom**

Téléphone

Renseignements concernant les ressources humaines au 31 décembre de l'année écoulée

Moyens humains de l'association

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée

* **Nombre de bénévoles**

Nombre de volontaires (par exemple en service civique)

* **Nombre total de salariés**

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés

Renseignements concernant la situation bancaire au 30 septembre 2021

Comptes Courants :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Livrets :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Comptes de placement :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Autres :

.....

.....

.....



Ville de

Cosne-Cours-sur-Loire

ASSOCIATIONS - Demande de subvention - Budget 2022

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclaration et paiement correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices : inférieur ou égal à 200 000€ supérieur à 200 000€

- * demander une subvention de€

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (*joindre un RIB)

RIB

* Signature

Fait, à

le



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

ASSOCIATIONS - Description du Projet

Nouveau projet Renouvellement d'un projet

Présentation du Projet ou de l'activité

* Intitulé

.....

* Objectifs et description du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date de mise en œuvre prévue (début)Durée en mois ou années.....

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires de l'action ?

Pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.)

.....

.....

.....



Le total des charges doit être égal au total des produits

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Prestations de services			74 - Subventions d'exploitations ⁹		
Achats matières et fournitures			Etat : préciser le(s) ministères(s) sollicité(s)		
Autres fournitures		-			
61 - Services extérieurs		-			
Locations		-			
Entretien et réparation		-			
Assurance					
Documentation			Région(s) :		
62 - Autres services extérieurs			Départements(s) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication			Intercommunalité(s) : EPCI ¹⁰		
Déplacements, missions					
Services bancaires, autres			Commune(s) :		
63 - Impôts et taxes			Organismes sociaux (détailler)		
Impôts et taxes sur rémunération,					
Autres impôts et taxes			Fonds européens		
64 - Charges de personnel					
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		
			Dont cotisations, dons manuels ou legs		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotation aux amortissements			78 - Reprises sur amortissements et provisions		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

La subvention de€ représente% du total des produits :
(montant attribué/total des produits)x100.

Ne pas indiquer les centimes d'euros.

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes; communauté d'agglomération, communauté urbaine.